

Présentation



Giovanni Agresti
Université de Teramo, Italie

Linguistique et économie entretiennent un rapport profond, complexe, délicat, piégé. À tel point fécond qu'il nous a paru important, voire urgent, de l'articuler et de l'approfondir par une réflexion partagée. D'autant plus qu'à l'âge de la mondialisation, peut-être plus que dans le passé, les hégémonies économiques s'accompagnent de formes parfois sournoises de domination linguistico-culturelle.

Les voix diverses que nous allons présenter témoignent bien non seulement des rapports, mais également des implications qui définissent et précisent la relation entre ces deux disciplines. En effet, la relation entre linguistique et économie est tellement viscérale qu'il n'est pas toujours facile de déterminer, à tel moment de l'histoire, laquelle des deux a le plus influencé l'autre.

Pour démêler cette complexité et mieux situer les articles qui composent ce numéro, posons d'abord l'état des lieux de notre réflexion.

Une première articulation du rapport entre la langue et l'économie a trait à la notion de « capital humain ». Il est tout à fait banal de rappeler qu'une bonne compétence plurilingue, notamment dans les langues de grande communication ou « de service » (Judet de la Combe, Wismann, 2004), est sans aucun doute un atout précieux pour avoir accès aux marchés du travail et/ou pour avoir des revenus plus importants (Vaillancourt, 1980). Il est juste un peu moins banal de souligner que, pour qu'elle soit reconnaissable et exploitable, cette compétence doit non seulement être construite de manière efficace et ciblée, mais doit également être mise en discrétion, standardisée, certifiée, promue. Tout cela, d'une part présuppose l'idée que la langue possède, voire s'identifie à une valeur instrumentale, et de l'autre représente une véritable industrie de la langue, qui génère à son tour une importante et parfois imposante économie que les pouvoirs publics se doivent de prendre en compte (Grin, 2005). Finalement, dans cette perspective, le capital humain (et par là l'humain et le travail) est soumis aux lois de marché.

Une deuxième articulation est l'idée que, en amont et en aval de la valeur instrumentale qu'elles peuvent avoir pour l'individu, les langues sont à considérer comme un bien culturel, c'est-à-dire comme une valeur en soi et comme un bien commun. D'évidence, dans ce contexte la notion de « valeur » a un sens bien différent par

rapport à l'acception instrumentale que nous venons d'évoquer. Preuve en est que là où l'on parle le plus habituellement de langue comme patrimoine, c'est à propos des langues régionales et minoritaires, c'est-à-dire des langues inutiles pour la doxa car exclues totalement ou partiellement des enjeux du marché linguistique défini par les hégémonies culturelles/économiques. Cela dit, s'il s'agit pour de vrai de patrimoines, il est légitime de penser des voies pour les rentabiliser, de même que tout patrimoine matériel ou immatériel est censé produire des retours en termes économiques si opportunément mis en valeur. Pour ce faire, la voie à la fois la plus facile et délicate est sans doute le développement, autour et au sein d'une communauté linguistique minoritaire historique, de stratégies de tourisme culturel et linguistique¹ (Agresti, Pallini, 2014). Plus en général, la protection/promotion des langues locales rime de plus en plus avec le développement local, au point de vue aussi bien social qu'économique. Cela se réalise généralement en phase avec la protection et valorisation d'autres patrimoines, d'autres biens non rivaux comme le paysage et l'environnement, bref avec la dimension écologique (Haugen, 1972; Agresti, D'Angelo, 2010).

Une troisième articulation reprend la première et prolonge la seconde. Parce qu'ils convoquent au plus haut point le sujet pulsionnel et sa dimension affective, émotionnelle, psychologique, l'étude des contextes linguistiques minoritaires nous permet d'avancer dans un questionnement plus général concernant l'aménagement linguistique et les politiques linguistiques. Ce questionnement est à son tour articulé en une chaîne d'implications :

- 1) par-dessus la donne démographique (qui varie surtout en fonction de variables socio-économiques), pour que vive toute communauté minoritaire il est indispensable qu'il y ait usage et transmission intergénérationnelle de son patrimoine linguistique et donc, en amont,
- 2) que cette communauté éprouve un « désir de langue » (Giordan, 2010) : désir de la parler, de l'écrire, de l'illustrer, de la passer. Cela dit,
- 3) pour que ce désir soit éprouvé, il faut qu'au sein de cette communauté les représentations circulant sur la langue locale soient positives, et notamment que cette même langue locale soit perçue comme étant, quelque part, utile.

L'utilité économique de la langue et son statut social vont donc en quelque sorte de pair et se conditionnent réciproquement, en boule de neige (Strubell, 1999) : plus une langue est jugée utile, plus elle est utilisée, plus cette utilisation la rend encore plus utile et vice-versa.

L'arbitraire relatif du rapport langue-utilité/économie fait qu'une même variété linguistique peut être perçue sous des angles très divers en termes d'avantages (ou désavantages) pratiques liés à sa maîtrise : c'est par exemple le cas, en France, de

l'occitan, qui est encore perçu aujourd'hui comme un patois vulgaire par nombre de locuteurs primaires (Kremnitz, 2013) alors qu'il est (re)devenu depuis quelques années non seulement une langue à part entière pour les institutions (depuis 2003 il fait partie des « langues de France » pour la DGLFLF), une langue de création très vivante, mais également un univers culturel dont la valorisation fait l'objet de cursus universitaires très spécialisés (comme à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès).

Les représentations des langues peuvent donc varier beaucoup et peuvent être par là modifiées, quoique en mesure relative (Maurer, 2013) : c'est là que le scientifique et le politique peuvent travailler en synergie, dans le but d'assurer la survie des communautés linguistiques minoritaires et la tenue socio-économique des territoires.

L'articulation précédente présuppose une primauté de l'économie sur la linguistique. Mais on peut s'autoriser une lecture renversée : si les représentations des langues peuvent s'améliorer en évoluant vers un sentiment partagé d'utilité, on peut espérer que, au contact des réalités minoritaires et de proximité, soumises au quotidien à des conditions précaires d'existence, la conception de l'économie évolue elle aussi. Il se peut que, au lieu de s'enliser dans une conception abstraite purement quantitative, boursière, déshumanisée, l'économie se recentre épistémologiquement par rapport à la notion de « qualité de la vie ». Autrement dit, notamment dans les contextes minoritaires, la dimension relationnelle, humaine, des échanges linguistiques, la valeur attribuée à l'identité ainsi qu'aux appartenances, bref à la loyauté linguistico-culturelle et territoriale, fondent ou pourraient contribuer à fonder une économie autre. Tout cela présuppose l'idée que la parole possède d'abord une valeur d'usage et que les relations humaines sont effectivement des biens relationnels (Bonaiuti 2001).

Les terrains nous montrent finalement que le rapport entre langue et économie est à tout le moins articulé sur deux niveaux, en ce que nous avons affaire à deux conceptions et du linguistique, et de l'économique :

- D'une part, une linguistique et une économie numériques, digitales, codiques, au service du libre échange et pour qui la diversité et la variation sont ressenties, envisagées d'abord comme des entraves. La conception saussurienne du signe linguistique relie tout à fait le versant linguistique au versant économique et reflète une vision de la société comme « masse inerte » (Saussure, 1916).

- D'autre part, une linguistique et une économie analogiques, étroitement liées à l'humain et au sujet pulsionnel, à ses besoins d'interaction non seulement instrumentale mais aussi affective, symbolique etc. Cette conception se fonde sur une idée de la société comme « lieu de conflits » et trouve dans le praxème - défini comme unité de production du sens - l'un des principaux concepts unificateurs (Lafont, 2007).

Sous leur opposition, ces deux conceptions ont une souche commune. À bien y voir, en effet, le rapport entre langue et économie est viscéral, car il affecte la production (et aussi la réception) de tout acte de langage. Constitutif du sujet, ce rapport se reflète dans une terminologie ordinaire. Des praxèmes comme rendement, efficacité, dépense, valeur, échange, économie (de l'effort), emploi etc.², nous suggèrent une évidence : avant même que de prendre du temps (Guillaume 1984 [1929]), tout acte de langage - de son gisement d'endothème à sa thématisation, à son retour d'interaction - prend et diffuse de l'énergie. Cette énergie, étant une forme de travail (Rossi-Landi 1968, Lafont 1978), est bel et bien aussi un fait économique. Même politique, éventuellement, si elle en arrive à mobiliser des groupes humains vers des objectifs partagés de gouvernance de la cité.

Dans cette perspective, il nous paraît possible de penser et poser la production/interaction discursive, langagière, comme un fait d'abord d'économie du sujet, un sujet relationnel plus ou moins conscient de son dire, qu'il peut ménager et rendre dès lors productif, transformateur, créateur de configurations sociales. Ce principe économique-énergétique est donc forcément sujet-centrique et permet à notre avis d'envisager d'une manière différente et donc de relativiser la notion de valeur, et ce non seulement au niveau du discours, mais également au niveau des jugements portés sur les langues : au lieu de dire « telle langue est importante / utile / inutile etc. » on dira plutôt « telle formulation discursive est efficace / incisive / regrettable etc. dans tel contexte d'interaction ». En deçà et au-delà des idées reçues sur la portée et importance/utilité de telle ou telle langue dans le marché linguistique, il ne peut pas y avoir de valeur absolue ni de hiérarchie des langues données une fois pour toutes et partout valables. N'importe quelle langue peut être à tour de rôle majoritaire ou minoritaire, très utile ou peu utile à un moment, à un endroit et pour une ou plusieurs personnes données.

Sur la base de ce que l'on vient de dire, une sixième articulation reprend et précise la troisième. Sans même travailler sur les représentations, mais juste en changeant de contexte, il peut arriver que des langues minoritaires ou même hyperlocales se révèlent l'outil le plus performant, efficace, dans un cadre spécifique, fût-il très restreint. Il arrive par exemple qu'une langue soi-disant en voie de disparition devienne la langue la plus utile dans des maisons de retraite, comme l'a récemment montré Blanc (2013), ou alors que le jargon d'un métier qui a disparu depuis un demi-siècle soit intégré à la langue locale, devenant une marque identitaire de la micro-communauté linguistique tout entière et contribuant par là à son empowerment / autonomisation (Agesti, Bernissan en préparation). Il arrive aussi que des langues autochtones qui avaient désormais disparu du maillage social soient revitalisées et changent de statut, comme le montre l'extraordinaire expérience du Rama Language Project au Nicaragua

(Grinevald, 2010). Les ateliers d'écriture utilisant les langues autochtones au Mexique en fonction du développement local et de la récupération des savoirs traditionnels constituent enfin un réservoir méthodologique et de bonnes pratiques incontournables qui pourrait se développer aussi dans l'espace européen (Léonard et alii 2013).

Ces expériences de terrain et bien d'autres ont fini par produire un véritable renversement du rapport entre langue et économie, contribuant à constituer celle que l'on appelle aujourd'hui la « linguistique d'intervention » (SHESL 2012, Dotte et al. 2012) et que nous même avons ultérieurement précisée en « linguistique du développement social » (Agresti, 2014). D'après cette approche, les langues minoritaires ne font plus que l'objet de politiques de protection ou de promotion, mais se posent également, de par leur nature de réalités sociales identitaires à la fois synchroniques et diachroniques, en sujet de transformation tangible des conditions de vie des communautés dont elles sont l'expression.

Septième et dernière articulation. La perspective anthropologique-énergétique n'est évidemment pas tout à fait originale. Elle est même ancienne, car elle ne va pas sans rappeler la théorie énergétique du langage de Humboldt - à son tour inspirée, du moins en partie, d'Aristote. Cette théorie, qui repose sur l'idée que le langage est, en dernier ressort, une activité, est finalement un véritable manifeste idéologique, où deux perspectives et regards sur la langue s'affrontent qui reviennent à la dichotomie *ergon* / *energeia* (Voss, 1974 : 505). Structure superficielle et structure profonde du langage se répondent et se complètent, de même qu'un son (*ergon*) ne va pas sans le sens (*energeia*). Mais les politiques linguistiques et culturelles soumises au diktat de l'économie marchande ont l'air de se conformer plutôt au pôle de l'*ergon* en gommant voire ignorant les thématisations, les actualisations du pôle de l'*energeia*. Autrement dit, si on n'envisage la langue que du côté du pôle de l'*ergon*, on choisit de l'appréhender uniquement dans sa structure superficielle, numérique, discrète, en renonçant à sa profondeur et à son dynamisme, à son *energeia* analogique (Calvet, 1975, 2010). On se coupe donc d'une source vive d'énergie, bref de l'économie du sujet relationnel. Le passage de la perspective économique-marchande à la perspective économique-énergétique renforce au contraire l'inscription et la prise en compte de ce problème dans la sphère du sujet relationnel, sans pourtant l'y enfermer. Il revient (ou devrait revenir) toujours au sujet, en effet, de déterminer si cela vaut la peine ou non de apprendre/ utiliser/transmettre la langue X à l'oral et/ou à l'écrit, de l'utiliser comme langue de création, de se battre pour son maintien en usage etc. La communauté scientifique, la communauté des artistes ainsi que la politique devraient mettre ce sujet dans les conditions les meilleures pour penser et peser ses choix linguistiques.

Les contributions sélectionnées pour ce numéro semblent confirmer le bien-fondé de notre appel et réagissent à quasiment toutes les questions soulevées par nos articulations

thématiques. Par ailleurs, elles débouchent toutes sur des prolongements originaux de celles-ci, se configurant par là comme de véritables relais théoriques.

Dès l'intitulé de son article, Maria Grazia Turri met en exergue le rapport entre monnaie et langage - complexe, controversé et « privilégié » à la fois. Ce rapport, étudié au moins depuis Aristote, est très fréquenté notamment à compter du XVII^e siècle. Des spécialistes de l'économie s'intéressent alors au langage et vice-versa, au nom d'une souche commune que des auteurs tels qu'Adam Smith, Herbert Spencer et Georg Simmel identifient dans la nature « échangeiste » de l'être humain. Le troc, le trafic, l'échange des biens et des objets seraient chez Smith la conséquence directe de l'instance primaire des humains de communiquer, de (se) comprendre et de convaincre. On l'a vu plus haut : cette souche commune semble être à l'origine de renvois métaphoriques constants entre langue et économie, entre signe et monnaie : des praxèmes tels que conio, inflation, échange, emprunt etc. relèvent aussi bien du langage spécialisé de l'économie que de celui de la linguistique. Cependant, une telle correspondance doit être nuancée, articulée, en raison en premier lieu de la différente nature de la monnaie et de l'argent. Si la première est un agent de circulation (Marx) qui, pour être telle, doit être complétée quelque part par un élément scriptural, le second est chez Hegel non seulement un objet dans ses déterminations concrètes, mais également « la réserve de valeur de toute chose et l'essence même de la vie humaine, ce qui la détermine ».

La réflexion de Turri vise à complexifier la correspondance entre langue et économie et l'un des ancrages majeurs de cette complexité se trouve sans doute dans le caractère relatif et non absolu de la notion de valeur. Celle-ci implique en effet celle de système, car c'est l'emplacement, le positionnement dans le cadre de ce dernier qui décide de la fonction et de la langue (nous aimerions dire « du discours ») et de la monnaie. Comme l'a souligné Barthes, cette relativisation permet à Saussure de faire basculer la linguistique de la sphère de la psychologie à celle de l'économie, et en effet l'impression générale que l'on tire de l'analyse de Turri est que c'est surtout la charpente théorique de l'économie qui, notamment à compter du structuralisme, façonne l'interprétation des faits de langue.

Cette impression est en partie confirmée par l'exploration des théories économiques et sémiotiques de la valeur que nous offre Andrea D'Urso. Ce dernier se doit de souligner « l'influence plus ou moins consciente [exercée par les] doctrines de l'économie politique» sur les « philosophies contemporaines du langage » et notamment sur les représentations de la langue et sur la théorie de la valeur linguistique. D'Urso passe en revue nombre d'auteurs relevant notamment du courant « marginaliste », du structuralisme, de la philosophie analytique et de la sémiotique matérialiste de Ferruccio Rossi-Landi, à qui il consacre quelques pages notamment pour montrer la manière où le travail humain intègre la valeur d'usage d'un bien produit. Rôle du travail qui est à

présent escamoté, car par ces temps de spéculations et de bulles financières la valeur est déterminée plutôt par le « capital fictif » qui « semble s'accroître magiquement de lui-même ». Cette autonomisation (souvent brutale) de l'économie, soutenue et quelque part légitimée par l'essor des Trente glorieuses, a eu pour conséquence la primauté de l'économie sur « l'élaboration théorique, sur les représentations de la langue, sur la vision du monde et sur les comportements des agents », voire son action colonisatrice.

Ainsi, l'idéologie de l'homo œconomicus, « mu seulement par l'égoïsme et le profit », a fini par bien-former notre lecture du monde, nos comportements, et par reconduire sans cesse l'hégémonie politique. Les conclusions auxquelles parvient D'Urso, qui est spécialiste de la langue de bois, sont éclairantes : « L'abandon de la langue aux signifiés imposés par la classe dominante, qui sont transmis par le pur usage non-critique et souvent inconscient des mots et des signes, comporte un travail aliéné au service d'une plus-value permettant la réalisation et le maintien d'un projet de société hégémonique. L'appauvrissement linguistique va de pair avec la paupérisation des travailleurs sur le plan matériel ». C'est contre cette dérive que D'Urso se doit de proposer un retour à Marx et à sa formulation de la valeur d'une marchandise, articulant capital fixe, capital variable et plus-value : l'idéologie, le désir, le rêve et l'utopie rentrent dès lors en ligne de compte dans la détermination de la valeur du travail, ce qui va nécessairement de pair avec une « désintoxication de la langue de bois ».

L'analyse des enjeux politiques du rapport entre langue et économie est au cœur de la contribution d'Henri Giordan, qui nous propose la lecture d'un auteur peu connu, Yves Person, et de son « régionalisme nationalitaire ». Moyennant cette lecture, Giordan, qui figure parmi les spécialistes les plus autorisés de la question des minorités et des langues minoritaires d'Europe et de la Méditerranée, souligne l'urgence d'inscrire toute action de défense et promotion de la diversité linguistique dans un cadre complexe et articulé. Ainsi, le développement économique n'est pas dissociable du bien-être des populations et de la cohésion territoriale, de même que la diversité linguistique et culturelle est à inscrire dans un projet de société global, en phase avec les instances de la protection de l'environnement et de la démocratie participative.

À ce sujet, un cas de figure bien intéressant est représenté par l'îlot linguistique francoprovençal de Faeto, dans les Pouilles (Italie), qui a été le cadre depuis au moins 2008 de multiples actions visant le développement local à partir de la valorisation du patrimoine linguistique et culturel minoritaire. Silvia Pallini, qui a directement pris part à la mise en place de quelques-unes de ces actions, nous propose une analyse articulée et une évaluation de l'impact sur la population locale en particulier de l'Université Francoprovençale d'Été (juillet 2011). Pallini montre que les représentations sociales de la langue et de l'identité locales sont directement et indirectement liées aux chances de développement économique de la communauté.

Pour terminer, la langue est aussi un outil de persuasion et, actualisée en discours, peut servir à vendre. Renata De Rugeris nous offre un aperçu de sa thèse portant sur la promotion touristique du territoire (espagnol) entre linguistique et économie. Sa démarche vise tout particulièrement à préciser quels sont les éléments lexicaux et les formes du discours qui s'avèrent le plus efficaces pour attirer l'attention du touriste éventuel. Là encore il y a circularité entre langue, sujet, communauté et économie et, une fois de plus, la notion de représentation sociale nous paraît au cœur de l'analyse.

Références

Agresti, G. 2014. « Actualité des racines. Pour une linguistique du développement social ». In: Ruggero Druetta et Caterina Falbo (éds), *Cahiers de Recherche de l'École Doctorale en Linguistique Française* n. 8/2014, p. 13-39.

URL : <http://hdl.handle.net/10077/10759> [Consulté le 15 juillet 2015].

Agresti, G., Bernissan, F. En préparation. « Réseau Tramontana (2012-2013). Méthodologie de la collecte dynamique de matériaux culturels auprès des habitants et modes de restitution des résultats ». Article destiné à la publication dans les Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Nancy, 15-20 juillet 2013.

Agresti, G., D'Angelo, M. (éds.). 2010. *Renverser Babel. Economie et écologie des langues régionales et minoritaires. Actes des Troisièmes Journées des Droits Linguistiques (Teramo-Faeto, 20-23 maggio 2009)*. Roma : Aracne.

Agresti, G., Pallini, S. 2014. « Minorités linguistiques et développement local ». In : Kahn, R., Le Squère, R. et Kosianski, J.-M. (Sous la direction de), *Cultures régionales et développement économique. Des ressources territoriales pour les économies régionales*. Postface de Philippe Blanchet. Paris : L'Harmattan, p. 201-218.

Blanc, D. 2013. « Intérêt de l'utilisation de la langue occitane dans les établissements pour personnes âgées dans le Département des Hautes Pyrénées ». Brève note de synthèse suite à l'étude réalisée en 2011-2012 par l'Université de Toulouse le Mirail par Convention avec le Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

URL : http://www.ostaubearnes.fr/docs_a_telecharger/etude_occitan_en_maison_de_retraite.pdf [Consulté le 15 juillet 2015].

Bonaiuti, M. 2001. *La teoria bioeconomica. La nuova economia di Nicholas Georgescu-Roegen*. Roma : Caro.

Calvet, L.-J. 1975. *Pour et contre Saussure: vers une linguistique sociale*. Lausanne : Payot.

Calvet, L.-J. 2010. *Le Jeu du signe*. Paris : Editions du Seuil.

Dotte, A.-L., Muni Toke, V., Sibille, J. 2012. *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques* n. 3.

Giordan, H. 2010. « Créer le désir de langue ». In : Agresti, G., D'Angelo, M. (éds.). 2010. *Renverser Babel. Economie et écologie des langues régionales et minoritaires. Actes des Troisièmes Journées des Droits Linguistiques (Teramo-Faeto, 20-23 maggio 2009)*. Roma : Aracne, p. 19-32.

Grin, F. 2005. *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique. Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'École*.

URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000678/0000.pdf> [Consulté le 15 juillet 2015].

- Grinevald, C. 2010. « Quarante ans de perspective sur deux langues en danger : le jakaltek popti' du Guatemala et le rama du Nicaragua ». Dans : Grinevald C., Bert M. (éds.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, in *Faits de Langues*, n° 35-36, p. 39-78.
- Guillaume, G. 1984 [1929]. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris : Champion.
- Haugen, E. 1972. *The Ecology of Language; Language science and national development*. Stanford : Stanford University Press.
- Judet De la Combe, P., Wismann, H. 2004. *L'Avenir des langues. Repenser les Humanités*. Paris : Éditions du Cerf.
- Kremnitz, G. (sous la direction de). 2013. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Lafont, R. 1978. *Le travail et la langue*. Paris : Flammarion.
- Lafont, R. 2007. *Il y a quelqu'un : la parole et le corps*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Léonard, J.L. et al. 2013. « Multilingual policies put into practice : co-participative educational workshops in Mexico », *Current Issues in Language Planning* 3-04, p. 419-43.
- Maurer, B. 2013. *Représentations sociales des langues en situation multilingue. La méthode d'analyse combinée, nouvel outil d'enquête. Avec la participation de Pierre-Antoine Desrousseaux*. Paris : Editions des Archives contemporaines.
- Rossi-Landi, F. 1968. *Il linguaggio come lavoro e come mercato*. Milano : Bompiani.
- (De) Saussure, F. 1916. *Cours de linguistique générale*. Par les soins de Bally, Ch. et al. Lausanne-Paris : Payot.
- SHESL Linguistique d'intervention. *Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues*, Colloque international. Paris, 26-28 janvier 2012.
- Strubell M., 1999, *From Language Planning to Language Policies and Language Politics*, in Weber, P.J. (éd), *Contact + Confl(i)c(t)*. Bonn : Dümmler, p. 237-248.
- Vaillancourt, F. 1980. *Difference in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970. An Economic Analysis*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Voss, J. 1974. « Aristote et la théorie énergétique du langage de Wilhelm von Humboldt », *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, Tome 72, n° 15, p. 482-508.

Notes

1. C'est la notion de « tourilinguisme de proximité » (Agresti et Pallini 2013) qui n'a rien à voir avec les séjours linguistiques finalisés à l'apprentissage d'une langue étrangère, généralement une langue de grande communication.
2. Même du côté de la langue prise non pas comme dynamique langagière, mais comme objet culturel, nous avons des praxèmes rappelant l'analogie entre langue et économie : trésor (synonyme de « langue »), répertoire, patrimoine, bien, valorisation etc.